

# OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute un(e) :

## Agent d'entretien des locaux (H/F)

- ▶ Par voie contractuelle
- ▶ Grade : Adjoint technique

### PRÉSENTATION

Au cœur de la Drôme, dans un environnement exceptionnel, la Communauté de communes bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de grands axes de communication. Elle regroupe 29 communes et compte 31 541 habitants. L'intercommunalité, c'est près de 45 ans d'actions au service du territoire. Depuis 2018, son siège est installé sur l'Écosite d'Eurre.

L'Intercommunalité du Val de Drôme définit et met en œuvre son action publique au regard de son Projet de Territoire dont l'objectif principal est de « maîtriser l'évolution du territoire en préservant un équilibre social, générationnel et fonctionnel » décliné autour de 4 grands enjeux et 18 orientations.

L'agent d'entretien assure le nettoyage des surfaces, sanitaires, lieux de restauration, vestiaires, salles de réunion, bureaux, vitres, etc. Tri et évacuation des déchets courants. Entretien courant et rangement des matériels utilisés. Vérification de l'état de propreté avant et après intervention. Suivi de l'approvisionnement des produits lessiviels, corporels et du matériel.

### LE POSTE

Sous l'autorité directe du Responsable du Centre Technique Intercommunal, l'agent effectue seul(e) ou en équipe et sous le contrôle des chefs de service concernés, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la CCVD. Informe des dysfonctionnements constatés La fiche de poste n'est pas exhaustive, vous serez amené à réaliser d'autres missions dans le cadre de votre travail.

## 1. Missions

- ▶ Nettoyage des sols (attention aux sols spécifiques) :
  - Passer l'aspirateur et la serpillière suivant la fréquence donnée.
  - Vider les poubelles et évacuer les déchets courants (tri en fonction de la demande)
- ▶ Nettoyer et désinfecter les sanitaires, quotidiennement :
  - WC (y compris abattants) ; Douches, Lavabos, Faïences, Miroirs....
  - Recharger régulièrement le papier toilette et l'essuie mains.
- ▶ Cuisines/salles de restauration :
  - Lavage des sols, vidage des poubelles et désinfection, nettoyage de l'évier et des tables quotidiennement
- ▶ Frigos et Fours :
  - Nettoyage 1 fois par mois minimum
  - Détartrage régulier des cafetières
- ▶ Enlever la poussière:
  - Bureaux (sur demande), étagères, plinthes, pieds de fauteuil et bureaux, tables de réunion, armoires...
  - Enlever les toiles d'araignée à portée de bras avec une tête de loup (1 fois par semaine)
  - Nettoyer et désinfecter les poubelles (1 fois par semaine pour les bureaux, quotidiennement dans les toilettes)
- ▶ Nettoyer les vitres accessibles :
  - Bungalow, hall d'entrée, (portes et fenêtres accessibles), hall de la Pépinière, Campus, Bureaux de l'Ecosite, salle commune du local gestion des déchets Eure), sanitaires...
  - Nettoyer et désinfecter les interrupteurs, poignées et montants de portes (au minimum 1 fois par mois)
  - Arrosage des plantes vertes dans les locaux communs
  - Maintenir le stock de produits d'entretien et d'hygiène en transmettant les besoins au responsable.
- ▶ Matériel et équipement à disposition :
  - Port de vêtements professionnels adaptés (EPI) obligatoire.

## PROFIL & COMPÉTENCES

- Technique manuelles de nettoyage des locaux
- Technique de nettoyage mécanisé (auto laveuse.)
- Règles d'utilisation des produits d'entretien et d'hygiène (Eco label)
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Maniement des extincteurs
- 1er secours serait un plus

## CADRE DE TRAVAIL

Poste à **temps non-complet (17h30)**, basé dans le secteur de Loriol.

Horaires réguliers du lundi au vendredi 5h00-08h45 qui peuvent être décalés en fonction des besoins – CDD d'1 mois renouvelable.

Travail seul ou en équipe. Déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention et sur plusieurs sites différents.

L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics ...) ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné.

**Conditions matérielles** : remboursement des trajets professionnels effectués avec le véhicule personnel (tarif fixé par arrêté ministériel), chèques déjeuners, Comité National d'Actions Sociales – CNAS/Unadere (prestations garde d'enfants, rentrée scolaire, chèques vacances, chèques ciné, prêts, etc.)

## POUR CANDIDATER

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le 2 mai 2024 :**

- par courrier à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 Ronde des Alisiers, 26400 EURRE
- par mail à : [candidatures@val-de-drome.com](mailto:candidatures@val-de-drome.com)

**Poste à pourvoir au plus tôt.**

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :*

**Christophe VERCASSON**, Responsable du Centre Technique Intercommunal :  
[cvercasson@val-de-drome.com](mailto:cvercasson@val-de-drome.com) - 04 75 25 64 38.